

Les Enjeux de la formation préparatoire À l'examen du permis de conduire

La Moto est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants (nouveau véhicule, nouvelle catégorie de permis) représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis moto est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout motard débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une moto et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route, ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



Notice Enjeux et Déroulement de la Formation Au permis A1, A2

Votre école de conduite répond à vos questions :

- Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?
- Comment se déroule la formation ?
- Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?



72 Avenue de Bordeaux 86130 Jaunay-Marigny

05.49.31.16.34

contact@ecoledeconduitedumoulin.fr

Agrément : E 20 086 00060

Siret : 881 550 065 00026

L'Épreuve Théorique Générale

CODE DE LA ROUTE

Pour passer l'épreuve du code de la route, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation A1, ou 18 ans si vous préparez le permis A2.

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions. Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre permis actuel en cas de 2nd permis ainsi que votre convocation. Votre code est valable 5 ans.



L'Examen Pratique en deux étapes

Pour se présenter à l'examen pratique, il faut avoir au moins 18 ans pour la catégorie A2 ou 16 ans pour la catégorie A1, avoir réussi l'examen de code, avoir effectué au moins les 20 heures réglementaires (8h hors circulation et 12 heures de circulation).

L'Épreuve Hors Circulation :

L'épreuve du plateau s'effectue sur la piste d'examen du département ; il vous faudra enchaîner l'ensemble des exercices ; 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices ; si échec pendant l'un des exercices, le 2^{ème} essai repart du déplacement sans l'aide du moteur :

- Une poussette avec 3 vérifications de sécurité sur la moto,
- Un parcours à allure lente,
- Un parcours à allure normale avec freinage d'urgence,
- Un parcours à allure normale avec slalom et évitement ; pour obtenir un résultat favorable, vous devez obtenir une note A ou un B. Si vous avez C lors du premier essai, vous aurez un 2^{ème} essai

L'Épreuve En Circulation :

Elle s'effectue avec un plusieurs candidats pour une durée de 25 minutes chacun.

Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière au moyen d'une liaison radio.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- Réaliser un arrêt de précision à l'endroit demandé par l'expert puis un départ afin de revenir en circulation ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux jeunes conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est notifié sur RDV PERMIS sous 48H.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

Vous serez alors en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire s'il est votre premier permis de conduire. Dans le cas contraire, vous gardez votre capital points et n'êtes pas en période probatoire.

